

**Légende du plan d'aménagement général**

- ☐ Délimitation de la zone verte
- Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées:**
- UAB1 Zone d'habitation 1
- UAB2 Zone d'habitation 2
- BEP Zone de bâtiments et d'équipements publics
- BEP-SPV Zone de bâtiments et d'équipements publics - spécifique espace vert public
- BEP-SPR Zone de bâtiments et d'équipements publics - spécifique parc
- MIXU Zone mixte urbaine
- MIXV Zone mixte villageoise
- ECO1 Zone d'activités économiques communale type 1
- ECO2 Zone d'activités économiques régionale
- MAR Zone de port de marchandises
- GARE1 Zone de gares ferroviaires et routières 1
- GARE2 Zone de gares ferroviaires et routières 2
- REC Zone de sport et de loisirs
- REC-C Zone de sport et de loisirs "Camping"
- SPC Zone spéciale
- JAF Zone de jardins familiaux

- Zone verte:**
- AGR Zone agricole
- FOR Zone forestière
- VIT Zone viticole
- VER Zone de verdure

**Représentation schématique du degré du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier «nouveau quartier»:**

Détermination de la ou des zones	
COS	max. CLS min.
CSS	max. DL min.

☐ Délimitation du degré d'utilisation du sol

**Zones superposées:**

Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

- Zones de servitudes:
- Zone de servitude "urbanisation"
- Zone de servitude de type "intégration paysagère"
- 5 = corridor 5m 15 = corridor 15m 30 = corridor 30m
- Servitude de type "coulée verte"
- Servitude de type "cours d'eau"
- Servitude de type "topographie"
- Servitude de type "transition"
- Servitude de type "étude de sol"
- Servitude de type "recul réseau Natura 2000"
- Servitude de type "Biotope"
- Zone de servitude "couloirs et espaces réservés"
- || Couloir pour projets routiers ou ferroviaires
- ||||| Couloir pour projets de mobilité douce

- Zone de risques prévisibles:
- Zone inondable (HQ10)
- Zone inondable (HQ100)
- Zone inondable (HQExtrem)
- Zone de bruit (LNGT, 55 dB)

**Secteur et éléments protégés d'intérêt communal:**

- C Secteur protégé de type "environnement construit"
- Construction à conserver
- Gabarit d'une construction existante à préserver
- Alignement d'une construction existante à préserver
- Petit patrimoine à conserver

**Zones ou espaces définis en exécution de dispositions spécifiques relatives:**

- ZPIN à la protection de la nature et des ressources naturelles (ZPIN)
- ZPNA à la protection de la nature et des ressources naturelles (NATURA-2000)
- à la protection des sites et monuments nationaux
- à la gestion de l'eau

**Informations supplémentaires à titre indicatif et non-exhaustif:**

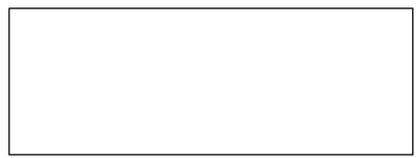
- Plan d'aménagement particulier dûment approuvé ou en procédure d'approbation
- Habitat d'espèce art. 17/21 loi PN
- Biotopes selon articles 17 (polygone) (1\*)
- Biotopes selon article 17 (point) (1\*)
- Délimitation des zones spécifiques MIX-u, BEP, REC et GARE

**Fond de plan (PCN 08.01.2018):**

- Limite communale
- Parcellaire
- Bâtiment existant
- Bâtiment ajouté (Photo aérienne ACT 2018)
- Bâtiment démolé (Photo aérienne ACT 2018)

(1) Origine: loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, Ministère du Développement durable et des Infrastructures - Département de l'Environnement

(1\*) Origine: Catalogue de Biotopes 2009, Catalogue de Biotopes des milieux ouverts (2016), Biotopes supplémentaires du SIP 2018



INDICE	DATE	COMMENTAIRES
A	27.02.2019	Modifications retenues dans le cadre de la procédure précédant le vote du Conseil Communal
B		
C		
D		
E		
F		
G		

MATRE DE L'OUVRAGE  
**COMMUNE DE MERTERT**

PROJET  
**PLAN D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL**  
 PLAN  
**PLAN D'ENSEMBLE**  
 BUREAU D'ÉTUDES

**zimplan s.à r.l.**  
 Urbanisme & Aménagement du Territoire

DESIGNÉ PAR AGR  
 VÉRIFIÉ PAR BBF  
 DATE 14.06.2018  
 FICHIER Z:\Mertert\PMGD\0\_Plan  
 PLAN N° 20140504-2P\_MERT\_PAG\_F001

FORMAT A0 (841x1189 mm)  
 ÉCHELLE 1:2.500  
 0 250 500 m

83, Rue d'Arrière-Capellen  
 L-1818 Capellen  
 Tél: +352 26 41 2 61 6  
 info@zimplan.lu  
 www.zimplan.lu

Logo of the Commune of Mertert and the company zimplan s.à r.l.